Pèlerinage en Turquie « L'apôtre Paul de Tarse à Ephèse » Du mercredi 4 au jeudi 12 septembre 2024 – 9 jours / 8 nuits Accompagnateur spirituel : Père Philippe Boissé

J-1: MERCREDI 04/09/2024 - METZ / LUXEMBOURG / ISTANBUL / ADANA

Transfert en car de Metz vers l'aéroport de Luxembourg et décollage en direction de Adana et arrivée à 18h25. Accueil par votre guide francophone, puis dîner et nuit dans un hôtel à Adana.

J-2 : JEUDI 05/09/2024 - TARSE / KANYA

Petit déjeuner à l'hôtel et départ pour Tarse, la patrie de Paul en Cilicie : " je suis juif, de Tarse en Cilicie, citoyen d'une ville qui n'est pas sans renom " (Actes 21,39). Visite de la ville : l'église et le puits de Saint Paul. Célébration d'une messe à l'église Saint Paul à Tarse. Déjeuner en cours de visites, puis, continuation vers Konya, l'ancienne Iconium compte parmi les anciennes villes du pays. Là fleurirent les cultes de la « Déesse-Mère », religions à mystères et sectes gnostiques, là, Saint Paul effectua ses premières prédications, là vécut le grand mystique andalou Ibn Arabî. Ancienne capitale Seldjoukide, elle a été au cœur de l'histoire religieuse et mystique de l'Anatolie turque. Mais la ville est surtout connue, dans le monde oriental, pour avoir été le cadre de vie du père spirituel de la célèbre confrérie des derviches tourneurs, Mevlâna Djelâleddîn Rûmî (1207-1273). Toujours considérée comme ville sainte, elle possède de nombreux monuments Seldjoukides et religieux.

Dîner et nuit à l'hôtel à Konya

J-3: VENDREDI 06/09/2024 - YALVAC / ANTALYA

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ vers Yalvac. Visite de Yalvac, Antioche de Pisidie, les Propylées de l'Acropole et les restes des deux basiliques byzantines où l'on évoquera la prédication de Saint Paul.

Célébration d'une messe sur le site d'Antioche de Pisidie en plein air. Déjeuner en cours de visites, puis, continuation vers Antalya.

Arrivée et installation. Dîner et nuit à l'hôtel à Antalya.

J-4: SAMEDI 07/09/2024 - ANTALYA / LAODICEE / PAMUKKALE

Petit déjeuner à l'hôtel. Découverte de la Pamphylie, avec le site de Pergé, connue pour son théâtre, son stade et sa voie à portiques. Au cours de leurs voyages, Paul et Barnabé aussi, ont visité Pergé et la cité est devenue par la suite avec Side, l'un des grands centres de rayonnement du christianisme en Pamphylie. Départ vers Pamukkale en traversant la chaîne de montagne du Taurus. Arrivée et déjeuner, puis, visite de Laodicée, faisait partie avec Hiérapolis et Colosse, des églises de la vallée du Méandre, évangélisé par les membres de l'équipe missionnaire de Saint Paul, centrés sur Ephèse.

Dîner et nuit à l'hôtel à Pamukkale.

J-5: DIMANCHE 08/09/2024 - PAMUKKALE / SELCUK - EPHESE

Petit déjeuner à l'hôtel. Pamukkale, sa difficile prononciation lui vaut d'être plus connue sous le nom de « Château de Coton » (traduction en français). Mondialement réputé, Pamukkale est un des sites naturels les plus visités et spectaculaires de la Turquie. C'est une formation naturelle de dépôt de calcaire provenant de l'eau thermale depuis des milliers d'années, se trouvant tout le long d'une colline. Le calcaire a formé au fil du temps, des piscines naturelles, des cascades, des stalactites et stalagmites. En outre, le site antique Hiérapolis (théâtre, basilique, martyrium de Saint Philippe, arc) et sa célèbre nécropole surplombe les cascades. Déjeuner en cours de visites.

Départ vers la région d'Ephèse, arrivée et visite de la maison de la Vierge Marie, qui d'après une tradition, fut son dernier lieu de séjour, et qui aujourd'hui est un lieu de pèlerinage important, aussi bien pour le monde Chrétien que Musulman. Célébration d'une messe à la maison de la Vierge Marie.

Dîner et nuit à l'hôtel à Selcuk.

J-6: LUNDI 09/09/2024 - MILET / SELCUK - EPHESE

Petit déjeuner à l'hôtel. Suite de la découverte de la région d'Ephèse, avec les visites :

- du site archéologique d'Ephèse, l'un des plus importants de Turquie et dont la réputation ne cesse d'accroître au fil du temps. La visite d'Ephèse, c'est une histoire de 3000 ans avec de nombreux chapitres qui concernent de près ou de loin l'histoire occidentale. Elle est cette terre qui vit le séjour de la Vierge Marie « Mère de Dieu - Théotokos » et de Jean « le disciple bien-aimé » et de Saint Paul (voir : actes des apôtres), qui devint la première des Sept Églises d'Asie Mineure dans l'Apocalypse de Jean, où ce dernier vécut avec ses disciples et où il fut enseveli. Elle est cette magie culturelle et historique qu'a exercée l'Anatolie dans l'histoire : l'arrivée et le développement de la culture grecque (les Ioniens) représenté par la suite par les Romains. Elle est cette terre où l'on est fasciné par l'architecture urbaine de l'Antiquité qui renaît au fur et à mesure que les fouilles avancent. Lors de la visite, vous pourrez admirer, toucher, sentir et photographier sous tous les angles ses nombreux édifices qui réapparaissent sous le ciel azur de l'Egée comme l'agora de l'Etat, l'Odéon, le temple de Domitien, la voie des Curètes, la fontaine de Trajan, le relief de Nike, le temple d'Hadrien et la bibliothèque Celsius, les thermes, les latrines, le théâtre, la rue du port, les ruines de l'église où s'est tenue le concile de 431.
- •de Milet, autrefois elle possédait quatre ports et elle était une des plus puissantes cités grecques de l'Asie Mineure. Visite de son théâtre avec l'évocation du discours d'adieu de Saint Paul aux anciens d'Ephèse.
- •de la basilique de Saint Jean, construite sous le règne de l'empereur byzantin Justinien, sur la tombe du fidèle compagnon du Christ, Saint Jean l'Evangéliste. Célébration d'une messe à la Basilique de Saint Jean en plein air Déjeuner en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel à Selcuk.

J-7: MARDI 10/09/2024: IZMIR-SMYRNE/ISTANBUL

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Izmir qui était anciennement dénommée Smyrne. Dans les premiers temps de l'Église, c'est par les antiques voies commerciales que la foi chrétienne se rependit. De Smyrne, Saint Irénée, évêque de Lyon, partit évangéliser la Gaule. Il avait été disciple de Saint Polycarpe, lui-même disciple de Saint Jean l'Apôtre. Dès le XVIe siècle, s'installent à Smyrne des résidents d'origine occidentales : les « Levantins », représentants les grandes maisons de commerce de leur pays : Italiens, Anglais, Français, etc.

Arrivée à l'aéroport et assistance pour les formalités d'embarquement. Envol pour Istanbul avec le vol régulier de Turkish Airline.

Arrivée à Istanbul, accueil et début des visites avec : la place de l'hippodrome, la mosquée bleue. Déjeuner en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel à Istanbul.

J-8: MERCREDI 11/09/2024 - ISTANBUL

Petit déjeuner à l'hôtel. Suites des visites de Constantinople : Sainte Sophie, Grand Bazar, Marché aux épices, Patriarcat Grec Orthodoxe au Phanar avec un tour des remparts de Constantinople. Célébration d'une messe à la Cathédrale Saint Esprit. Déjeuner en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel à Istanbul

J-9: JEUDI 12/09/2024 - ISTANBUL / LUXEMBOURG / METZ

Petit déjeuner à l'hôtel. Matinée avec une découverte du quartier de Péra. Déjeuner en cours de visites.

Transfert à l'aéroport d'Istanbul et assistance pour les formalités d'embarquement. Envol pour Luxembourg avec le vol régulier de Turkish Airlines et arrivée à Luxembourg à 18h30. Transfert en car jusqu'à Metz.

Fin de nos prestations.

FORMALITE (pour ressortissants français) : Passeport ou CNI en cours de validité jusqu'à 6 mois après la date de retour.

SANTE: Aucune recommandation particulière.

Pèlerinage en Turquie

« L'apôtre Paul de Tarse à Ephèse »

du mercredi 4 au jeudi 12 septembre 2024 proposé par

La communauté de paroisses Notre-Dame des Sources (paroisses de Metz Queuleu et Metz Plantières) et l'Œuvre de la Cathédrale de Metz



Renseignements et inscriptions :

Euvre de la Cathédrale de Metz 2, Place de Chambre 57000 METZ

Tél.: 03 87 75 54 61

Mail: contact@cathedrale-metz.fr

Licence de tourisme N° IM 095 100 015

^{*} L'ordre des visites peut évoluer en fonction des impératifs du planning ou de la durée des visites.

^{*}La réalisation des messes et des rencontres mentionnées au programme est sous toute réserve de disponibilité des églises et des intervenants mentionnés.



Pèlerinage en Turquie « L'apôtre Paul de Tarse à Ephèse »

du mercredi 4 au jeudi 12 septembre 2024 proposé par

La communauté de paroisses Notre-Dame des Sources (paroisses de Metz Queuleu et Metz Plantières)

et l'Œuvre de la Cathédrale de Metz

Renseignements et inscriptions :

Œuvre de la Cathédrale de Metz 2, Place de Chambre 57000 METZ

Tél.: 03 87 75 54 61

Mail: contact@cathedrale-metz.fr



Pèlerinage en Turquie

du mercredi 4 au jeudi 12 septembre 2024

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

PRIX PAR PERSONNE: 1.995 €

- Etabli pour un groupe de 40 participants payants sur base en chambre double à partager
- Supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : 345 € (sur demande et en nombre limité)

COMPRENANT:

- Le pré- et le post-acheminement en autocar de Metz à l'aéroport de Luxembourg et retour.
- Le transport aérien Luxembourg / Istanbul / Adana Izmir / Istanbul Istanbul / Luxembourg sur vols réguliers Turkish Airlines. (Attention : les horaires indiqués sont sous toutes réserves de modifications ultérieures par la compagnie aérienne, connus à ce jour le 27 octobre 2023).
- Les taxes d'aéroports révisables au jour de l'émission de billets « à ce jour 205,62 € ».
- Une franchise de bagages de 20 kg par personne.
- Le logement sur la base d'une chambre double : Dans des hôtels de 3 ou 4 ou 5 étoiles, comme indiqués dans le programme ou similaires.
- La pension complète comme indiquée dans le programme : Du dîner du Jour 1 au déjeuner du Jour 9 inclus.
- Les entrées aux lieux de visites et les musées mentionnées dans le programme.
- Les transferts, le transport et les excursions en autocar climatisé de grand tourisme.
- L'accompagnement technique de l'Œuvre de la cathédrale de Metz
- L'accompagnement spirituel par le père Philippe Boissé
- L'assistance d'un guide local conférencier pendant le pèlerinage.
- Les taxes locales et services.
- Les dons et les offrandes durant les messes.
- Les pourboires « en particulier » guide/chauffeur
- Les pourboires dans les hôtels et dans les restaurants.
- Assurances accident, rapatriement, annulation... d'un montant de 85 €/pers (non remboursable)
 - Formule Multirisques (y compris l'option sanitaire « tous aléas face aux problèmes COVID avec franchise à 0 zéro »)
- Un carnet de voyages.
- La garantie totale APS.

NE COMPRENANT PAS:

- Les boissons et les dépenses personnelles.
- Le supplément chambre individuelle : 345 € (sur demande et en nombre limité)

CE PRIX A ETE CALCULE:

■ Sur la base des tarifs actuellement en vigueur et établis de bonne foi le 01.12.2023. Le prix est susceptible d'être sujet à réajustement d'ici le départ en cas de fluctuation des taxes d'aéroport, des taxes locales, des tarifs connus à ce jour le 01.12.2023 et de l'effectif du groupe.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

INSCRIPTION ET PAIEMENT

L'inscription à notre voyage implique d'une part, l'acceptation de nos conditions générales de vente ainsi que de nos conditions particulières précisées ici, et de l'autre, le remplissage et l'envoi du bulletin d'inscription signé. Chaque inscription doit être accompagnée d'un acompte de 695 € par personne, calculé à priori avec toutes les options prises. L'Œuvre de la cathédrale de Metz vous retourne alors une confirmation d'inscription écrite. Les formalités (passeport, carte d'identité, visa, vaccins...) indiquées par l'Œuvre de la cathédrale de Metz dans notre site internet ou dans nos descriptifs ne concernent que les ressortissants français et sont données à titre indicatif. Les participants sont tenus de vérifier les formalités avant le départ, celles-ci pouvant être modifiées sans préavis. L'Œuvre de la cathédrale de Metz ne s'occupe de l'obtention d'aucun visa. Le solde de l'inscription doit nous parvenir au plus tard le 30 juin 2024.

PRIX

Les prix sont donnés par personne et sur la base d'hypothèse d'un nombre final de participants. Le prix n'incluent pas les déjeuners du jour d'arrivée et du jour de départ. Ils sont établis sur la base de chambre double. Les prix n'incluent pas non plus les frais de visa. Les frais de visa sont donc en supplément. L'Œuvre de la cathédrale de Metz se réserve, conformément aux dispositions légales, le droit de modifier le prix avant le départ dans les cas suivants :

- 1) Variation des taux de change : Le coût de certaines prestations terrestres peut être calculé en dollar. Le taux de change utilisé pour l'établissement du prix est le suivant : 1 euro € = 1,14 dollar USD. Ce taux est indiqué sur le programme/offre.
- Le prix pourra donc être révisé 21 jours avant le départ, dans cette proportion, en fonction du taux de change.
- 2) Modifications des tarifs aériens et des taxes d'aéroports : L'Œuvre de la cathédrale de Metz répercutera intégralement la hausse des taxes d'aéroports. Elles ont été communiquées au moment de l'établissement des propositions tarifaires, à titre indicatif, par les compagnies aériennes. Leur montant est indiqué dans le programme/offre du voyage. Egalement, toute hausse des tarifs aériens et de transports en autocar du fait de l'augmentation du cours du pétrole sera entièrement répercutée.
- 3) Nombre insuffisant de participants aux circuits programmés: Le nombre minimum de participants est précisé pour chaque programme. En dessous de ce nombre de participants ou de variation constatée liées aux éléments du coût fixe (autocar, guide, conférencier), l'Œuvre de la cathédrale de Metz se réserve le droit de ne pas réaliser le voyage ou de modifier le tarif en vous demandant une participation. En cas de majoration, l'Œuvre de la cathédrale de Metz informe par écrit, au plus tard 21 jours avant la date de départ, que les clients peuvent soit accepter l'augmentation, soit renoncer sans frais à leur participation au voyage. En cas d'absence de réponse dans un délai de 8 jours, tout voyageur inscrit est réputé accepter le nouveau prix. En cas d'annulation, l'Œuvre de la cathédrale de Metz informera 21 jours avant le départ de l'annulation dudit voyage et remboursera la totalité des sommes versées. En aucun cas cela ne pourra faire l'objet d'un dédommagement. Pour tout voyage, en cas d'impossibilité de trouver une personne pour partager une chambre double, le supplément "chambre individuelle" du voyage concerné sera facturé à la dernière personne qui s'inscrit seule.

ANNULATION

Elle doit être transmise à l'Œuvre de la cathédrale de Metz, immédiatement, par tout moyen. Le montant des frais d'annulation par personne est le suivant :

A plus de 91 jours du départ : 75 Euros

De 90 j à 61 j du départ : 10 % du prix total TTC De 60 j à 31 j du départ : 15 % du prix total TTC De 30 j à 22 j du départ : 30 % du prix total TTC De 21 j à 15 j du départ : 50 % du prix total TTC De 14 j à 08 j du départ : 75 % du prix total TTC

Moins de 8 j avant le départ : 100 % du prix total TTC.

Les frais de dossiers et le coût des assurances ne sont pas remboursés et viennent en cumul de ces frais d'annulation. Si le participant ne peut voyager parce qu'il ne s'est pas présenté dans les délais prévus par sa convocation ou parce qu'il n'a pas rempli les formalités nécessaires au voyage (passeport ou carte d'identité en cours de validité, certificat de vaccination, visas, etc..), les frais d'annulation sont de 100%.

L'Œuvre de la cathédrale de Metz ne pourra être tenu responsable des informations administratives qu'il n'a données qu'à titre indicatif. Ces informations étant susceptibles de modification sans préavis, le client est tenu, dans tous les cas, de les vérifier auprès des consulats ou ambassades concernés.

ASSURANCES

l'Œuvre de la cathédrale de Metz a souscrit via ODEON TOURS un contrat d'assurance auprès de la compagnie Assurances Générales de France (87, rue de Richelieu 75002 Paris) à hauteur de 6.100.000 euros, n° de police étant : 42643287, afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle qu'Odéon Tours peut encourir en sa qualité d'agent de voyages, et cela dans la limite de ladite police.

l'Œuvre de la cathédrale de Metz a pris une assurance complémentaire "Multirisques": Annulation et Perte de bagages, assistance rapatriement, frais médicaux à l'étranger, interruption de voyage, individuelle accident, pour partir tranquille. Le document d'information sur le produit d'assurance -DIN- est joint au bulletin d'inscription.

LITIGES

Toute réclamation de défaillance doit être signalée à l'Œuvre de la cathédrale de Metz par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois suivant le retour du voyage. Le non respect de ce délai pourra être susceptible d'affecter la qualité du traitement du dossier de réclamation qui pourra ne plus être recevable.



NOM:

2, Place de Chambre 57000 METZ 03 87 75 54 61 contact@cathedrale-metz.fr

La communauté de paroisse Notre-Dame des Sources (paroisses de Metz Queuleu et Metz Plantières) et L'Œuvre de la Cathédrale de Metz Inscription individuelle

A retourner au plus tard pour le 15 mars 2024 Voyage en Turquie du 4 au 12 septembre 2024

(Retourner une fiche dûment remplie par personne à l'Œuvre de la Cathédrale de Metz 2, Place de Chambre 57000 Metz)

Prénom:

Nom de jeune fille :	
Adresse:	
Code Postal :	Commune :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Profession (facultatif):	
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Adresse courriel :	
<u>Informations complémentaires pour les hébergements :</u> Je souhaite :	
□ une chambre double <i>avec</i>	☐ 1 lit double ☐ 2 lits séparés
Je souhaite partager ma chambre avec :	, in the second of the second
· -	Prénom
Non	FIGHORI
☐ une chambre individuelle avec un supplément de 345 € <i>(selon disponibilité)</i>	
Personne à prévenir en cas d'urgence :	
Nom Prénom Adresse	
Code Postal Commune	
Téléphone fixe Téléphone mobile	

Formalités :

Pour la durée du voyage, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité (jusqu'à 6 mois après la date retour du pèlerinage) ; de votre carte Vital européenne de Sécurité Sociale valide sur l'ensemble du pèlerinage. □ Je joins une copie de la carte d'identité en cours de validité (recto/verso) □ Je joins une copie de mon passeport en cours de validité			
		N°	Délivrée le
		Par	Expire le
Conditions générales et particulières :			
Les conditions générales de participations au voyage et le programme du pèlerinage figurent sur la feuille de présentation.			
déclare avoir pris connaissance du programme, des co	onditions générales de participation de l'œuvre de la Cathédrale eur pour la période du pèlerinage et accepte toutes les modalités		
(Valider l'inscription en cochant les cases suivantes	s)		
personnelles ainsi que celles de la personne à préve de passeport ou carte d'identité nationale, courriels,	place de Chambre, 57000 METZ, à utiliser mes coordonnées nir en cas d'urgence : nom, prénom, date de naissance, numéro adresse postales et coordonnées téléphoniques présentes sur n du voyage auquel je m'inscris et de recevoir des informations		
$\hfill \square$ Je confirme mon inscription en versant à titre de droi	its d'inscription la somme de 695 € par personne		
□ par chèque bancaire (ou postal) à l'ordre de « Œuvre de la Cathédrale de Metz ». Ce chèque sera encaissé à réception pour confirmer ce pèlerinage.			
☐ Je m'engage à verser le solde avant le 30 juin 2024 Le non-paiement du solde à cette date entraine conditions indiquées aux conditions générales.	l l'annulation automatique de l'inscription au voyage dans les		
\Box J'autorise l'Œuvre de la Cathédrale de Metz à me pre	endre en photo ou en vidéo au cours du voyage		
☐ J'ai lu, accepte et garde un exemplaire de ce do participation aux voyages.	ocument ainsi qu'un exemplaire des conditions générales de		
Fait à	le.		

Signature précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies: Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français



Produit: GALAXY

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il?

GALAXY est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule Multirisque

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par évènement

VOL MANQUE

Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

- ✓ RETARD AERIEN Jusqu'à 250 €
- **✓** BAGAGES

Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

- **▼ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**
- **▼ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

▼ RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE

Jusqu'à 1 000 000 € par événement

▼ RETOUR IMPOSSIBLE

Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

▼ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique

Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Protection Sanitaire »

- **✓** ANNULATION DE VOYAGE
- **▼ ASSISTANCE RAPATRIEMENT**



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ★ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,
- X Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,
- ★ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- X Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).
- X Les frais médicaux dans le pays de domicile.



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,
- Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,
- Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation.
- L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.



Où suis-je couvert(e)?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité.



Quelles sont mes obligations?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- <u>Au titre des garanties d'assurance</u>, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- <u>Au titre des prestations d'assistance</u>, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat. Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.